

**Arrêté DEC3/XIII/20/85**

**Arrêté portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle D (Sciences Humaines et Sociales), emploi-type Technicien-ne en production, traitement de données et enquêtes, session 2020, dans l'académie de GRENOBLE.**

La Rectrice de l'académie de Grenoble,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2020 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de GRENOBLE, au titre de l'année 2020 ;

**ARRETE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle D (Sciences Humaines et Sociales), emploi-type Technicien-ne en production, traitement de données et enquêtes, au titre de l'année 2020, dans l'académie de GRENOBLE :

Monsieur TAORMINA Jonathan, assistant ingénieur, président, Institut national polytechnique de Grenoble, Grenoble.

Madame TAUTOU Laure, ingénieure de recherche de 1<sup>ère</sup> classe, vice-présidente, Rectorat de l'académie de Clermont Ferrand, Clermont-Ferrand.

Monsieur FEYT Grégoire, maître de conférences hors classe, expert, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Madame REYMOND Alexandra, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure, suppléante, Dsden de l'Isere, Grenoble.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

A Grenoble, le 15 juin 2020



Hélène INSEL